

BULLETIN MUNICIPAL VERT DE LANTIER

*******BULLETIN SPÉCIAL*******

LES CYANOBACTÉRIES : SOMMES-NOUS À L'ABRI?

La problématique des cyanobactéries (appelées aussi algues bleues) est de plus en plus présente dans les lacs du Québec. Même tout près de chez nous, le nombre de lacs affectés ne cesse de croître.

Ce bulletin a pour but de vous informer sur les cyanobactéries ainsi que des mesures que la municipalité de Lantier compte prendre afin d'éviter qu'un tel fléau touche nos lacs. À ce jour, selon nos connaissances actuelles, aucun lac sur le territoire de Lantier n'est touché par les cyanobactéries. Mais cela ne veut pas dire que nous sommes nécessairement à l'abri.

LES CYANOBACTÉRIES : EN BREF

Tout d'abord, il est important de préciser que les cyanobactéries ne sont pas un phénomène nouveau. Effectivement, elles font partie intégrante des lacs qui présentent des signes de vieillissement. Alors pourquoi les annonces de nouveaux cas de cyanobactéries déferlent et font la une des journaux?

NOS LACS SUBISSENT UNE PRESSION GRANDISSANTE PROVENANT DE LA VILLÉGIATURE ET DES ACTIVITÉS HUMAINES.

EN D'AUTRES TERMES, NOUS FAISONS VIEILLIR PRÉMATURÉMENT NOS LACS.

Que sont les cyanobactéries?

Les cyanobactéries apparaissent sous forme de fleurs d'eau (ou *blooms*) d'une couleur bleu-vert. Certaines espèces de cyanobactéries libèrent des toxines qui, selon leur concentration, peuvent être nocives pour les humains et les animaux. Lorsque la présence de cyanobactéries est confirmée dans un lac, il est alors interdit de s'y baigner et d'utiliser l'eau tant et aussi longtemps que les concentrations de cyanobactéries représentent une menace pour la santé. Habituellement, les toxines libérées prennent en moyenne de deux à six semaines avant de se dégrader naturellement. Certains lacs sont atteints d'année en année, alors que d'autres ne sont pas touchés à chaque année. Les cyanobactéries apparaissent entre les mois de mai et novembre.

VERSO →

Les facteurs favorisant l'apparition de cyanobactéries

L'apparition de cyanobactéries dans un plan d'eau est attribuable à une combinaison de facteurs, dont la quantité de phosphore présente dans le plan d'eau, l'augmentation de la température de l'eau, l'absence de végétation autour des lacs, l'écoulement d'installations septiques désuètes, etc.

Comment reconnaître les cyanobactéries?

En général, les fleurs d'eau sont visibles de la surface de l'eau. Leur apparence peut différer selon les conditions environnementales et les espèces de cyanobactéries, mais ressemblent généralement à une soupe au brocoli, à une purée de pois ou à un déversement de peinture (écume). Elles sont souvent de couleur verte ou turquoise.

S'il s'avérait qu'un(e) citoyen(ne) observe des cyanobactéries, il est primordial de contacter le service de l'environnement de la municipalité (voir coordonnées plus bas). Les autorités compétentes seront alors chargées d'analyser la situation en profondeur.

LA MUNICIPALITÉ DE LANTIER : PROACTIVE POUR LA PROTECTION DE SES LACS

Heureusement, il existe des solutions concrètes pour ralentir le processus de vieillissement prématuré des lacs et des conditions qui en découlent. Mais pour cela, tous les citoyens sont interpellés à collaborer.

Ainsi, la municipalité de Lantier s'est dotée d'un plan stratégique de protection des lacs, cours d'eau et bassins versants qui propose, sur une échelle de 10 ans, des actions concrètes afin de protéger adéquatement nos plans d'eau. Entre autres, on y retrouve une **nouvelle réglementation de protection de la bande riveraine** (qui sera appliquée dès 2007), **l'inspection systématique des installations septiques** sur tout le territoire, **l'amélioration du réseau routier et des ponceaux**, une **nouvelle réglementation sur l'épandage de pesticides et engrais**, la **protection d'espaces naturels vitaux** (dont les milieux humides), etc.

Mais de toutes les actions envisagées, la première problématique à prendre de front est la **nécessité de renaturaliser la bande riveraine de nos lacs**. Il est grand temps de cesser de vouloir « amener la ville à la campagne », par exemple de gazonner les rives des lacs jusqu'à l'eau et de créer des plages artificielles. La végétation aux abords des lacs est primordiale pour freiner l'érosion des berges, pour filtrer les polluants et les nutriments, pour aider à stabiliser la température de l'eau (en créant de l'ombrage) et en réduisant l'apparition d'algues et de plantes aquatiques.

Puisque nos lacs et notre patrimoine naturel sont de véritables bijoux à préserver, il est évident que la municipalité de Lantier prendra tous les moyens afin d'assurer la viabilité à long terme de ses lacs.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Brigitte Voss, responsable du Service de l'environnement de Lantier, au 819-326-2674 ou par courriel : environnement@municipalite.lantier.qc.ca.

Lien utile :

Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec : http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/cyanobacteries/index.htm.